



D.2026.05.20.7.2

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 20 Mai 2026

7 - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE TISSÉO COLLECTIVITÉS AU SEIN D'ORGANISMES EXTERIEURS

7.2 - Désignation des représentants de Tisséo Collectivités au sein du Conseil d'Administration de Tisséo Voyageurs (Régie-Tisséo).

L'an deux mille vingt-six, le vingt mai dans la salle Métropole, à Toulouse, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, Tisséo Collectivités, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRÉSENTS	POUVOIR	ABSENT-EXCUSÉ
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
ANDREU SEIGNÉ Aurélien	X		
BÉZERRA Gil	X		
BOLZAN Jean-Jacques	X (points 1-2-7.1 et chapitres 3 et 4)	X [M. Bézerra chapitres 5-6-7 (sauf 7.1) 8-9-10-11]	
BOYER Maxime	X(a/c de l'élection du 2ème VP)	X (M. Andreu-Seigné jusqu'à élection 1er VP incluse)	
BRIAND Sacha		X M. Esnault	
CARLES Joseph	X (jusqu'au point 4.5 y compris point 7.1)	X (M.Cognard a/c du point 4.6 sauf point 7.1)	
CARNEIRO Grégoire	X (jusqu'à élection 1er VP incluse)	X (M. Boyer a/c de l'élection du 2ème VP)	
COGNARD Gaëtan	X		
ESCUDIER Julie	X (jusqu'au chapitre 4.6 inclus y compris 7.1)	X (M. Andreu-Seigné a/c du chapitre 4 sauf point 7.1)	
ESNAULT Emilion	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc	X (jusqu'au point 1)	X (M. Lattes a/c du point 2)	
TRAVAL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
BROT Sylvie	X		
CHERUBIN Laurent		X (Mme Brot)	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX BELLEVUE			
SEMPERBONI Patrice	X		
LE GRAND OUEST TOULOUSAIN AGGLOMERATION			
CARDEILHAC-PUGENS Etienne	X		
LE MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc	X		

Tisséo Collectivités a créé une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière dénommée Tisséo Voyageurs, aux fins d'exploiter le service public des transports urbains de l'agglomération toulousaine.

Elle est régie par les dispositions de l'article L.1412-1 du code général des collectivités territoriales ainsi que des articles L. 1221-3 et suivants et R. 3111-1 à R. 3452-47 du Code des Transports.

Tisséo Collectivités et Tisséo Voyageurs sont liés par un contrat de service public en application aux dispositions des articles 3 et 4 du Règlement CE n° 1370/2007 du 23 octobre 2007 relatif aux services publics de transport de voyageurs par chemin de fer et par route.

Ce contrat, conclu pour une durée de six ans et neuf mois (6 ans et 9 mois) à compter du 1^{er} avril 2023, fixe les prestations confiées à Tisséo Voyageurs et exercées sous le contrôle de Tisséo Collectivités. Ces prestations intègrent l'exploitation et la gestion du réseau, l'entretien et la maintenance des biens dédiés au réseau, le gros entretien-renouvellement de certains biens et la valorisation des espaces publicitaires et commerciaux.

Tisséo Voyageurs est administré par un Conseil d'Administration de 16 membres : 14 représentants de Tisséo Collectivités et 2 représentants du personnel de Tisséo Voyageurs.

Les statuts de Tisséo Voyageurs prévoient qu'à la suite du renouvellement général des membres du Comité Syndical, il est procédé à la désignation par le Comité Syndical, sur proposition de son Président, des membres du Conseil d'Administration pour une période de 3 ans.

Les fonctions des membres du Conseil d'Administration ne sont pas rémunérées. Toutefois, les administrateurs peuvent être remboursés des frais occasionnés par l'exercice de leurs fonctions sur

Présentation de justificatifs.

Il est proposé aux membres du Comité Syndical :

- de désigner pour représenter Tisséo Collectivités au sein du Conseil d'Administration de la Régie :

- Gérard ANDRÉ
- Aurélien ANDREU-SEIGNÉ
- Gil BÉZERRA
- Jean-Jacques BOLZAN
- Maxime BOYER
- Grégoire CARNEIRO
- Gaëtan COGNARD
- Emilion ESNAULT
- Julie ESCUDIER
- Karine TRAVAIL-MICHELET
- Laurent CHÉRUBIN
- Etienne CARDEILHAC-PUGENS
- Patrice SEMPERBONI
- Thierry SUAUD

D.2026.05.20.7.2

-
- et de désigner pour représenter le personnel de Tisséo Voyageurs au sein du Conseil d'Administration de la Régie, Messieurs Didier GROS et Cyril BISIAUX qui ont été élus par le Comité Social et Économique, respectivement le 2 mai 2023 et le 6 février 2024.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : DESIGNE en qualité de représentants de Tisséo Collectivités au sein du Conseil d'Administration de Tisséo Voyageurs :

- Gérard ANDRÉ
- Aurélien ANDREU-SEIGNÉ
- Gil BÉZERRA
- Jean-Jacques BOLZAN
- Maxime BOYER
- Grégoire CARNEIRO
- Gaëtan COGNARD
- Emilion ESNAULT
- Julie ESCUDIER
- Karine TRAVAIL-MICHELET
- Laurent CHÉRUBIN
- Etienne CARDEILHAC-PUGENS
- Patrice SEMPERBONI
- Thierry SUAUD

ARTICLE 2 : DESIGNE Messieurs Didier GROS et Cyril BISIAUX en qualité de représentants du personnel de Tisséo Voyageurs au sein du Conseil d'Administration de la Régie suite à leur élection par le Comité Social et Économique.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel LATTES